



## CONVOCAATION

**DESTINATAIRES :** MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

**EXPÉDITEUR :** Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière

**OBJET :** Séance extraordinaire

---

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous convoquer à la **séance extraordinaire** du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui aura lieu **le mardi 26 mars 2024, à 19h30, à l'hôtel de ville d'Alma**, sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet et maire de L'Ascension de N.S..

Cette convocation est réalisée en fonction des règles stipulées par l'article 156 du code municipal du Québec.

En espérant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cynthia Tardif  
Directrice générale et greffière-trésorière

## ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE	But	Responsable
1 Mot de bienvenue		
2 Signification de l'avis de convocation		
3 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	
4 Plan Climat - Octroi d'un contrat	Résolution	Nathalie Audet
5 Projet Signature innovation		Cynthia Tardif
5.1 Formation du comité directeur	Résolution	Cynthia Tardif
5.2 Adoption du cadre de gestion	Résolution	Cynthia Tardif
6 Demande de modification du certificat d'autorisation de la chaîne de traitement du lixiviat du LES de l'Ascension de N.S.	Résolution	Cynthia Tardif
7 Ressources humaines (au besoin)	Résolution	Gabriel Tremblay-Girard
8 Affaires nouvelles		
9 Période de questions pour les citoyens		
10 Levée de la séance	Résolution	



Cynthia Tardif  
Directrice générale et greffière-trésorière